



Bretagne



BOVINS
LAIT

Travail d'astreinte en hiver et au printemps en élevage laitier

RESULTATS SUR 32 EXPLOITATIONS DU RESEAU D'ELEVAGE BOVIN LAIT BRETAGNE



COLLECTION RÉFÉRENCES



OBJECTIFS DE L'ETUDE

Au-delà des itinéraires techniques et des performances économiques, les conditions de travail sont au centre des préoccupations des éleveurs laitiers. **Une enquête a été menée par la Chambre d'Agriculture de Bretagne au sein des exploitations du Réseau d'Elevage Bovin Lait INOSYS afin d'évaluer le temps d'astreinte en élevage laitier.** L'objectif de ce travail est double, il est à la fois d'apporter des repères aux éleveurs ainsi qu'aux jeunes en projet d'installation et également de mettre en lumière des techniques et/ou systèmes efficaces en termes de travail.

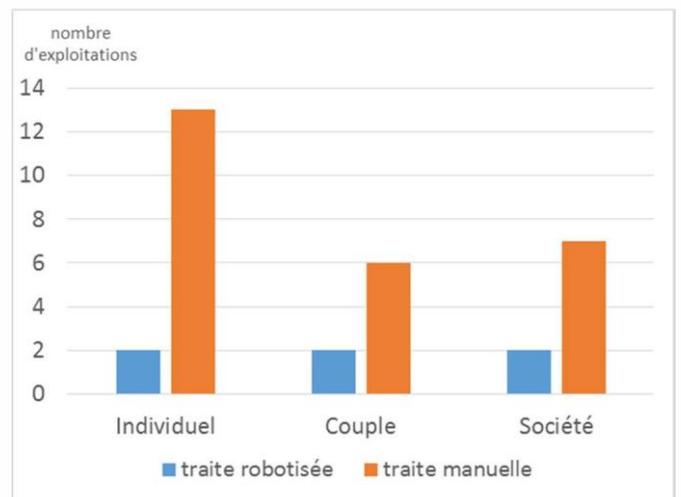
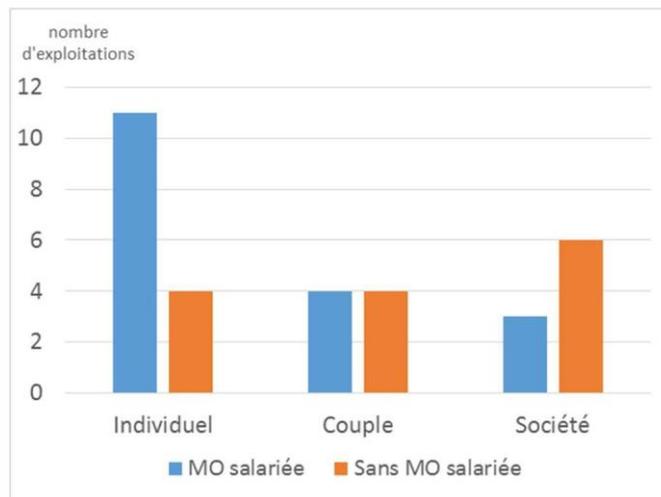
METHODE D'ENQUETE

Durant une semaine de janvier (animaux en bâtiment) et une semaine de mai (période de pâturage), chaque personne intervenant sur l'élevage a noté précisément le temps passé pour réaliser chaque tâche d'astreinte sur des grilles d'enregistrement.

L'astreinte correspond aux tâches non différables, c'est-à-dire la traite, les soins aux animaux, l'alimentation, le raclage et le paillage. Au printemps, il faut ajouter la gestion du pâturage.

32 ELEVAGES DU RESEAU BOVIN LAIT INOSYS BRETAGNE ENQUETES

32 exploitations du Réseau INOSYS ont participé à cette enquête : 15 sont conduites en individuel, huit en couple et neuf en société. Il y a de la main d'œuvre salariée dans plus de la moitié des exploitations et dans plus de 70% de celles en individuel (de une demi-journée par semaine à un temps plein). Six exploitations sont équipées de robots de traite avec en moyenne 50 VL par stalle.



RESULTATS GLOBAUX

Temps de travail d'astreinte en hiver en exploitation

	Heures / semaine	Heures/ semaine/ UTH	Minutes/ semaine /VL	Nombre de VL traites	Nombre de VL traites / UTH	Nombre de bovins	Nombre de bovins / UTH
Individuel	46	31	38	67	47	153	107
Couple	60	30	52	64	31	175	84
Société	74	28	40	93	37	204	81
Moyenne	58	30	42	73	40	173	94

Le temps d'astreinte par semaine et par UTH est en moyenne de 30 heures. Celui-ci varie peu d'une organisation à l'autre (28 et 31 h/semaine/UTH pour respectivement les éleveurs travaillant en société et ceux en structure individuelle). Néanmoins, nous observons une certaine variabilité lorsque ce critère est ramené par vache laitière. Le temps d'astreinte est de 38 minutes/semaine/VL pour les exploitants en individuel et de 52 minutes/semaine/VL pour les éleveurs travaillant en couple.

	Heures / semaine	Heures/ semaine/ UTH	Minutes/ semaine /VL	Nombre de VL traites	Nombre de VL traites / UTH	Nombre de bovins	Nombre de bovins / UTH
Traite robotisée	40	24	34	70	45	153	98
Traite manuelle	61	31	44	74	39	177	93

Les résultats ont été également analysés selon le matériel de traite utilisé (robot ou salle de traite). Il en ressort que les exploitations de notre échantillon détenant un robot de traite, disposent d'un temps d'astreinte réduit de 21 h/semaine soit 7 h/semaine/UTH par rapport à ceux utilisant une salle de traite. Les exploitations en traite robotisée ont 6 vaches en lactation de plus par UTH. En conclusion, ces exploitations « économisent » 10 minutes/semaine/VL de temps d'astreinte.

Répartition du temps de travail d'astreinte en hiver dans la semaine

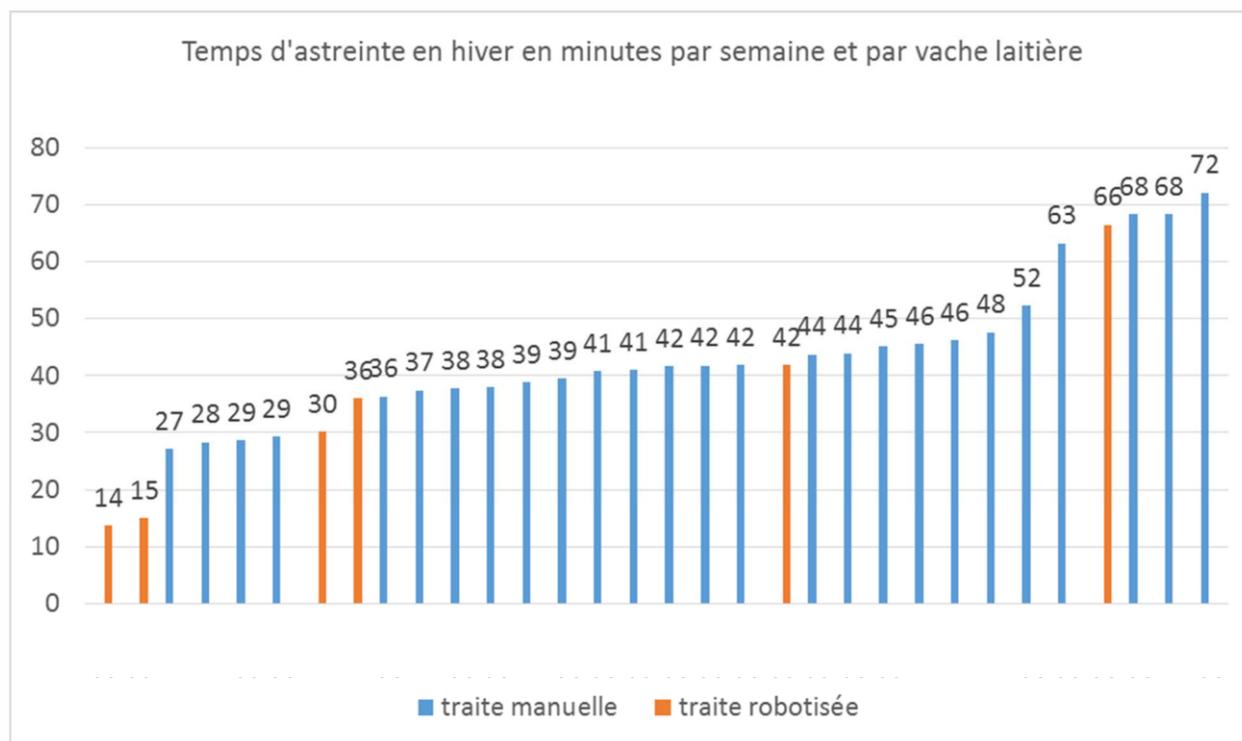
	Heures	Heures / jour	Heures / jour / personne	Nombre de VL traites	Nombre de bovins
Du lundi au samedi	52	9		73	173
Dimanche	6	6	5		
Semaine	58	8			

Le choix de séparer uniquement le dimanche du reste de la semaine, s'explique par le fait que le samedi est travaillé comme un autre jour de la semaine. Seul le temps d'astreinte du dimanche est réduit avec deux heures de travail en moins, ce qui induit un temps d'astreinte de 5 h par personne.

		Heures	Heures/jour	Heures/jour / personne	Nombre de VL traites
Traite robotisée	Du lundi au samedi	35	6		70
	Dimanche	5	5	4	
Traite manuelle	Du lundi au samedi	54	9		74
	Dimanche	7	7	6	

Les exploitations disposant d'un robot de traite ont un temps d'astreinte moindre sur l'ensemble de la semaine. Le dimanche, le temps d'astreinte par personne est de 4 heures tandis qu'il est de 6 heures pour celles en salle de traite.

Variabilité du temps d'astreinte en hiver selon le matériel de traite



Il existe une forte hétérogénéité au sein de chaque groupe d'exploitations (traite manuelle ou traite robotisée). L'amplitude de temps d'astreinte va de 27 à 72 minutes/semaine/VL en exploitation avec salle de traite et de 14 à 66 minutes/semaine/VL pour les exploitations avec robot de traite.

	Heures/ semaine	Minutes/semaine /VL	Minutes/semaine /bovin	Nombre de VL	Nombre de VL/UTH
Traite robotisée	40	34	16	78	50
Traite manuelle	61	44	22	85	44

Temps de travail d'astreinte au printemps en exploitation

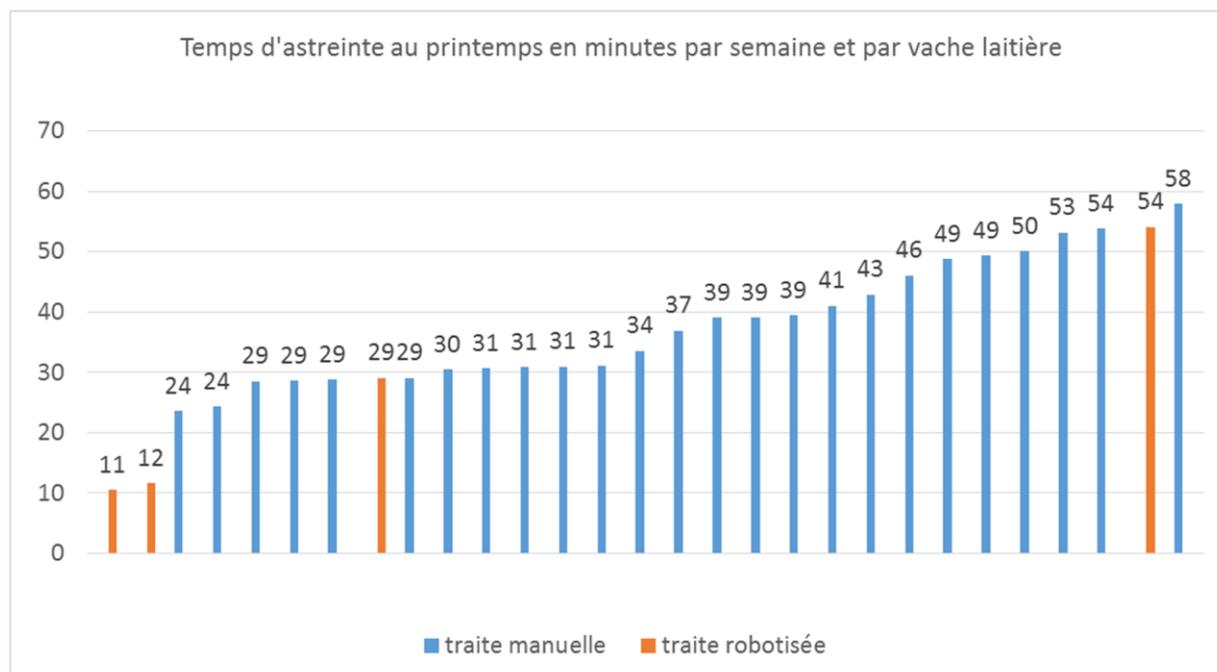
	Heures / semaine	Heures / semaine / UTH	Minutes/ semaine /VL	Nombre de VL traites	Nombre de VL traites/ UTH	Nombre de bovins	Nombre de bovins / UTH
Individuel	35	24	32	62	43	142	100
Couple	51	25	43	67	32	164	78
Société	60	23	36	84	35	188	76
Moyenne	44	24	36	68	39	157	89

Le temps d'astreinte au printemps est similaire quel que soit le type de structure avec en moyenne 24 heures/semaine/UTH. Néanmoins, nous observons une certaine variabilité lorsque ce critère est ramené à la vache. Les éleveurs en structure individuelle ont un temps d'astreinte de 32 minutes/semaine/VL contre 43 minutes/semaine/VL pour ceux travaillant en couple.

	Heures / semaine	Heures/ semaine/ UTH	Minutes/ semaine/VL	Nombre de VL traites	Nombre de VL traites / UTH	Nombre de bovins	Nombre de bovins / UTH
Traite robotisée	28	19	26	61	44	134	102
Traite manuelle	47	25	37	69	38	161	87

Si l'on trie les élevages selon le matériel de traite (salle de traite ou robot), nous notons que le temps d'astreinte au printemps est inférieur pour les exploitations de notre échantillon disposant d'un robot de traite (- 19h/semaine, soit - 6h/semaine/UTH). Cet écart se retrouve également sur l'efficacité à la vache avec 26 minutes/semaine/VL en « système » robot de traite contre 37 minutes/semaine/VL en « système » salle de traite.

Variabilité du temps d'astreinte au printemps selon le matériel de traite



Détail du travail d'astreinte par tâches

➤ *Hiver*

En heures par semaine	Traite	Veaux	Alimentation	Logement	Autres	TOTAL
Traite robotisée	7	8	12	9	4	40
	15					
Traite manuelle	30	4	14	9	4	61
	34					

La différence de temps d'astreinte entre exploitations avec ou sans robot de traite s'explique principalement par une diminution du temps de traite (- 23h/semaine). Par ailleurs, la combinaison du temps d'astreinte pour la traite et l'alimentation des veaux (les deux étant souvent fait en même temps en traite classique) est de 15 h/semaine en traite robotisée et de 34 h/semaine en traite manuelle. Le temps pour l'alimentation des vaches et des génisses est également supérieur d'environ 2 heures pour les élevages avec une salle de traite.

➤ *Printemps*

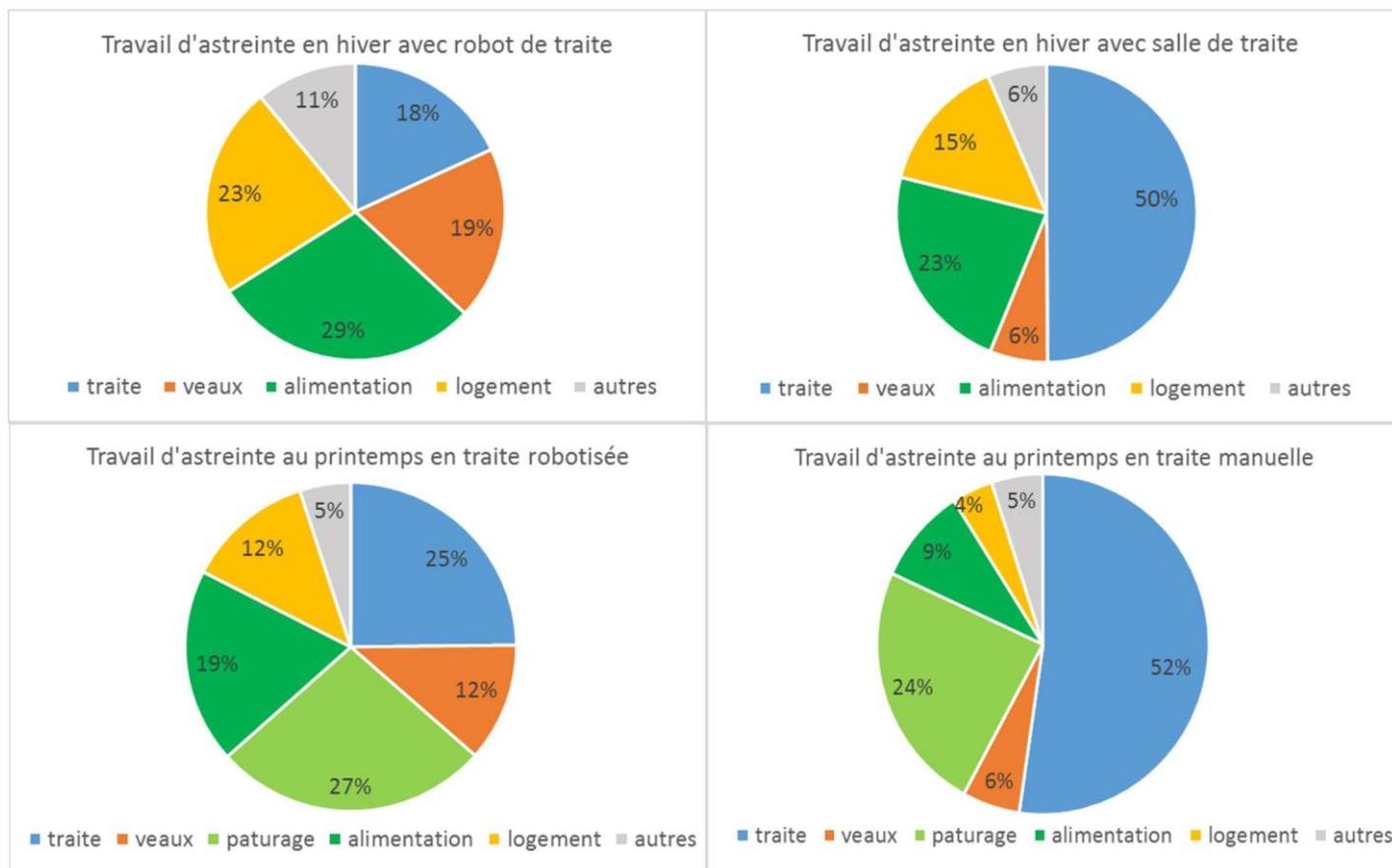
En heures par semaine	Traite	Veaux	Pâturage	Alimentation	Logement	Autres	TOTAL
Traite robotisée	7	3	7,5	5,5	3,5	1,5	28
	10		13				
Traite manuelle	25	3	11	4	2	2	47
	28		15				

Le temps d'astreinte au printemps se réduit fortement en comparaison avec l'hiver. Pour les exploitations en robot de traite, il passe de 40 à 28 h/semaine et pour celles avec une salle de traite, il passe de 61 à 47 h/semaine. Le temps d'astreinte comprenant la traite et l'alimentation des veaux lui aussi diminue pour les deux types d'exploitations.

En ce qui concerne l'alimentation des vaches et des génisses, celle-ci se scinde au printemps en deux activités : le pâturage et l'alimentation en bâtiment. Néanmoins, cela engendre peu de temps d'astreinte d'alimentation supplémentaire en comparaison au temps d'astreinte d'alimentation hivernale (+ 1 h/semaine pour le système robotisé et salle de traite). La pratique du pâturage permet de limiter le temps d'astreinte consacré au logement (- 5,5 h/semaine en robot de traite et - 7 h/semaine en salle de traite). En conclusion, le pâturage permet respectivement de limiter le temps d'astreinte de 4,5 et 6 heures/semaine par rapport à une conduite « hivernale » où les animaux sont tous en bâtiment.

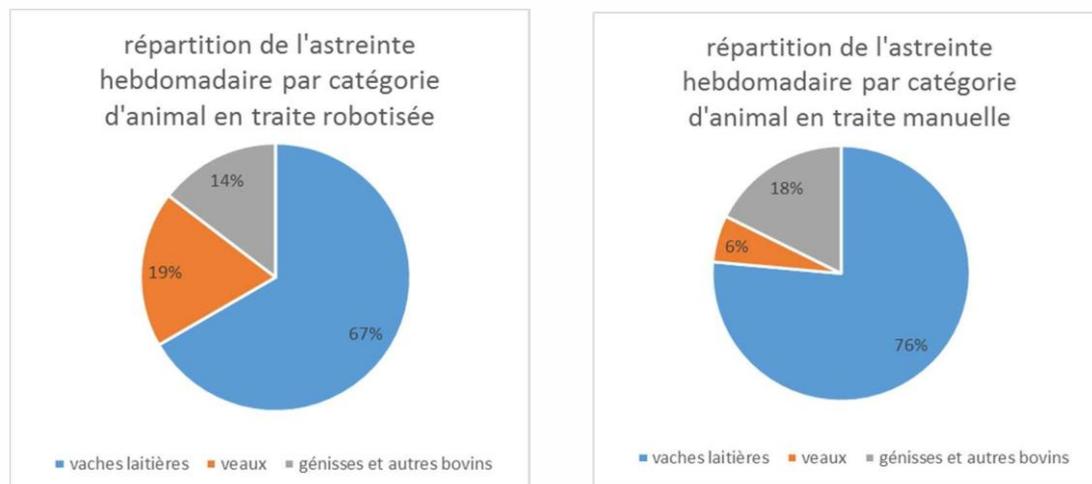
Les activités classées dans « Autres » tels que la surveillance des animaux, l'IA, les soins aux animaux... prennent moins de temps au printemps avec - 2,5 h/semaine pour les exploitations en traite robotisée et - 2 h/semaine pour les exploitations avec une salle de traite.

Répartition des différentes tâches du travail d'astreinte



En système « salle de traite », le temps de traite représente la moitié du temps d'astreinte. Avec un robot de traite, ce temps représente moins de 25% de l'astreinte.

Détail du travail d'astreinte hivernale par catégorie d'animaux



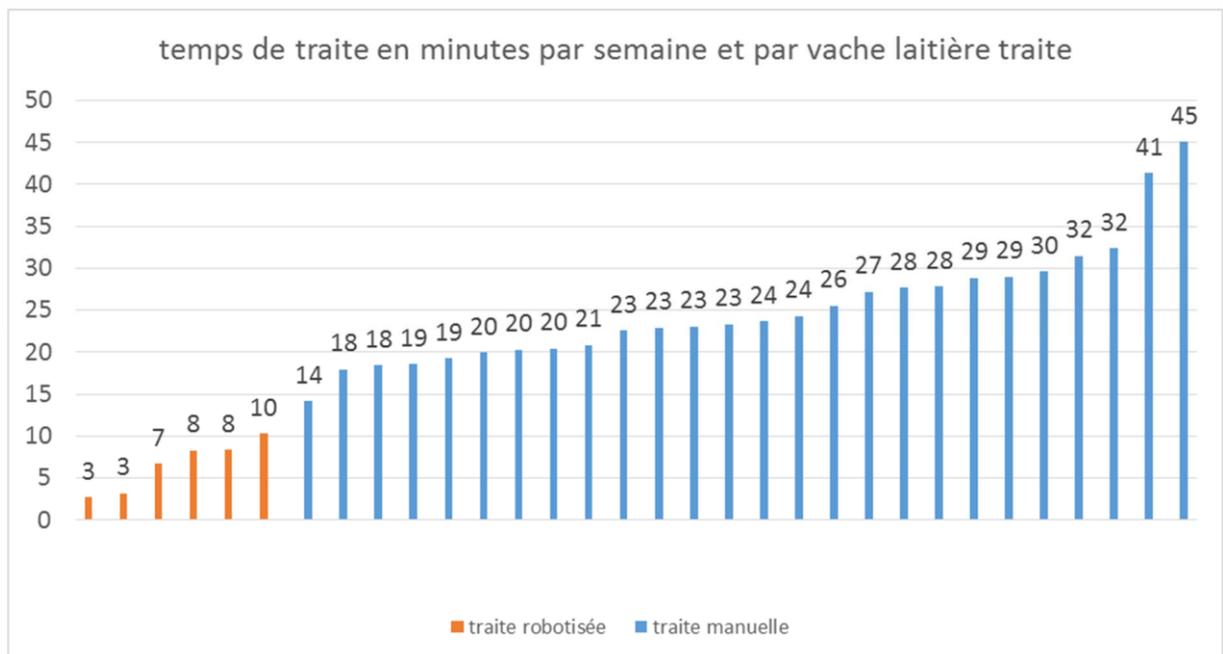
Si l'on regarde la répartition du temps d'astreinte par catégorie d'animaux, nous remarquons que $\frac{3}{4}$ du temps d'astreinte est consacré aux vaches laitières au sein des exploitations avec salle de traite.

TRAITE EN HIVER

Temps de traite en hiver

	Heures / jour	Minutes/semaine / VL traite	Nombre de postes	Nombre de trayeurs
Traite robotisée	1	7		
Traite manuelle	4	25	14	1,3

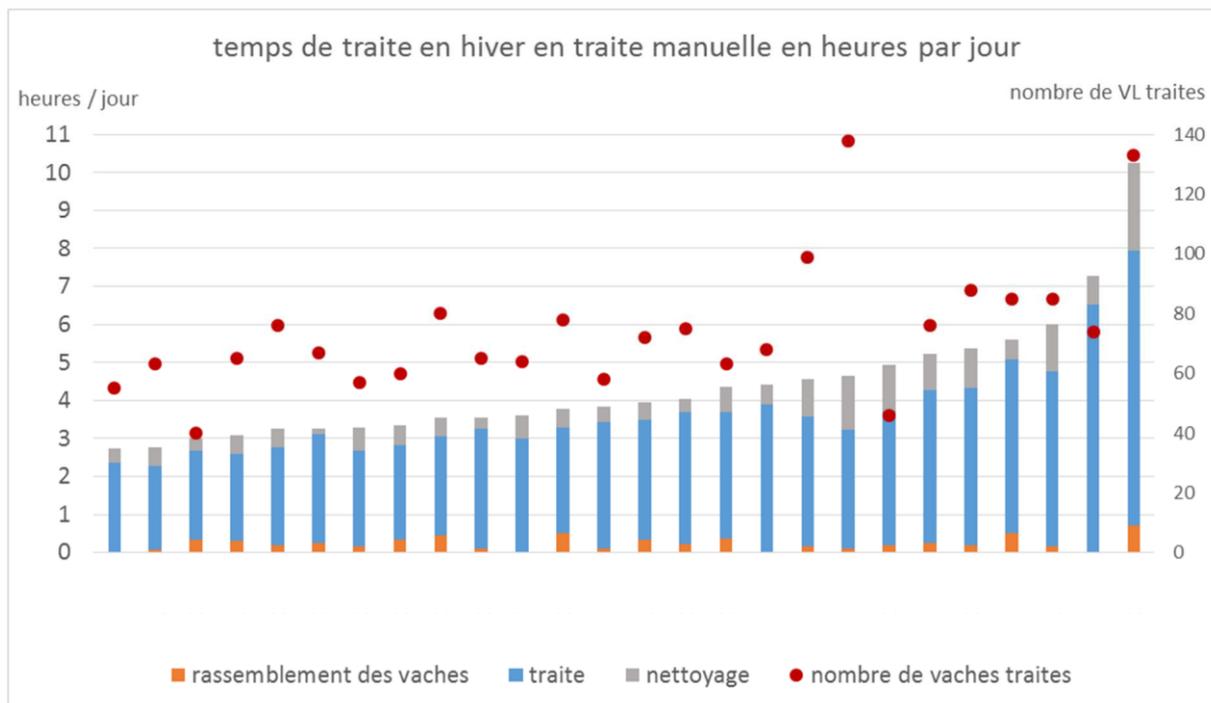
En hiver, 4 heures par jour sont nécessaires pour traire dans les élevages en traite manuelle. L'acquisition d'un robot de traite permet de réduire cette astreinte quotidienne de 3 heures. Cela se traduit par une meilleure efficacité à la vache avec respectivement 25 et 7 minutes/semaine/VL traite.



Analyse du temps de traite en traite manuelle

	Heures / jour	Minutes/semaine/ VL traite
TRAITE MANUELLE		
Rassembler les vaches traites	0,2	1,3
Traite	3,4	19,7
Nettoyage	0,7	4,0

En traite manuelle, le temps de traite comprend le temps pour rassembler les vaches, la préparation du matériel, la traite puis le nettoyage. 80% du temps est consacré à la traite et 16% au nettoyage en moyenne.



On observe cependant une dispersion importante du temps de traite selon les exploitations (de 14 à 45 min/semaine/VL traite). On ne peut pas négliger l'impact humain sur le temps de travail (le perfectionniste et le simplificateur ne passeront pas le même temps pour la même tâche). Par ailleurs, des choix tels que le nombre de trayeurs ne sont pas faits pour un gain de temps mais pour améliorer le confort de travail (2 trayeurs mettent 6 min/semaine/VL de plus pour traire qu'1 seul trayeur). On peut néanmoins retenir :

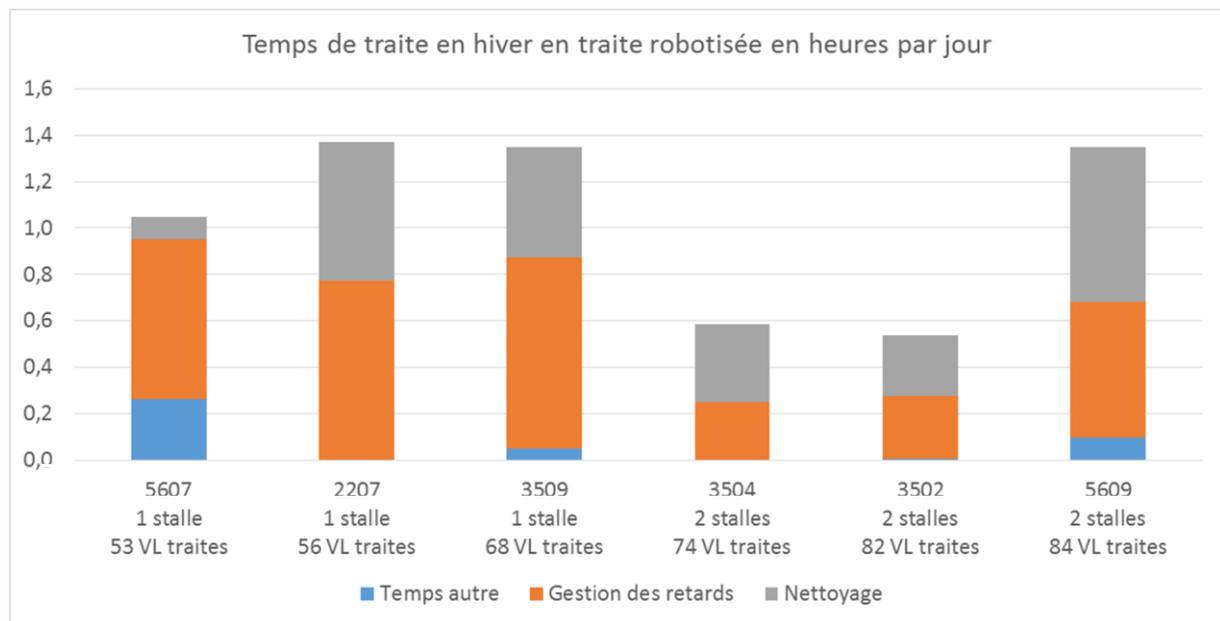
- ✓ Une configuration du bâtiment ou du parc d'attente imparfaite génère du temps supplémentaire pour rassembler les vaches (+ ½ h/j par rapport à la moyenne dans l'une des exploitations) ou pour aller chercher les vaches dans le parc d'attente ;
- ✓ Le chien électrique permet de gagner 1 minute 30 par vache sur une semaine, ce qui représente 2 heures par semaine pour 80 vaches. Il réduit aussi les risques d'accident en limitant les allers et venues dans le parc d'attente ;
- ✓ Des protocoles de traite simples font gagner du temps. Le nettoyage et la désinfection des griffes entre chaque vache est très chronophage. Il ne s'agit pas de trop simplifier mais d'adapter sa conduite à la situation de l'élevage (voir fiche d'aide à la décision « santé du troupeau » – 2010) ;
- ✓ Le nombre de postes de traite par vache ne semble pas déterminant : 5 à 6 postes par vaches est la moyenne chez les plus rapides et les plus lents ;
- ✓ Le plain-pied en salle de traite dans notre échantillon ne réduit pas le temps de travail. Doit-on en déduire que lorsqu'il y a des marches à monter, on s'organise mieux pour éviter les allers et retours vers la laiterie !
- ✓ Le nettoyage (plus de 40 min/j en moyenne dans les élevages) est conditionné par les surfaces à entretenir et les outils utilisés. Une partie du parc d'attente raclée au tracteur ou une pompe haut débit (plutôt qu'un karcher) sont positifs pour le temps de travail.

Traite manuelle	Nombre de trayeurs		Chien électrique		Plain-pied	
	1	2	Oui	Non	Oui	Non
Minutes/semaine/VL	24	30	19,3	20,8	20,7	18,3

Analyse du temps de traite en traite robotisée

Le robot permet de réduire en moyenne le temps de travail à la traite de 18 min/semaine/VL (soit 21 h pour 70 VL par semaine). Des écarts entre élevages sont cependant observés (du simple au triple). Comme pour la traite manuelle, il existe un effet éleveur. Les 2 éleveurs les plus efficaces ont des objectifs de temps de travail ambitieux. Ils actionnent d'ailleurs d'autres leviers tels que la délégation de l'élevage des génisses ou la robotisation de l'alimentation.

On note cependant un impact important de la disposition du robot dans le bâtiment. En effet, un accès insuffisant au robot ou une zone mal dimensionnée génère du temps de nettoyage supplémentaire et un nombre de vaches en retard de traite qu'il est nécessaire de gérer.

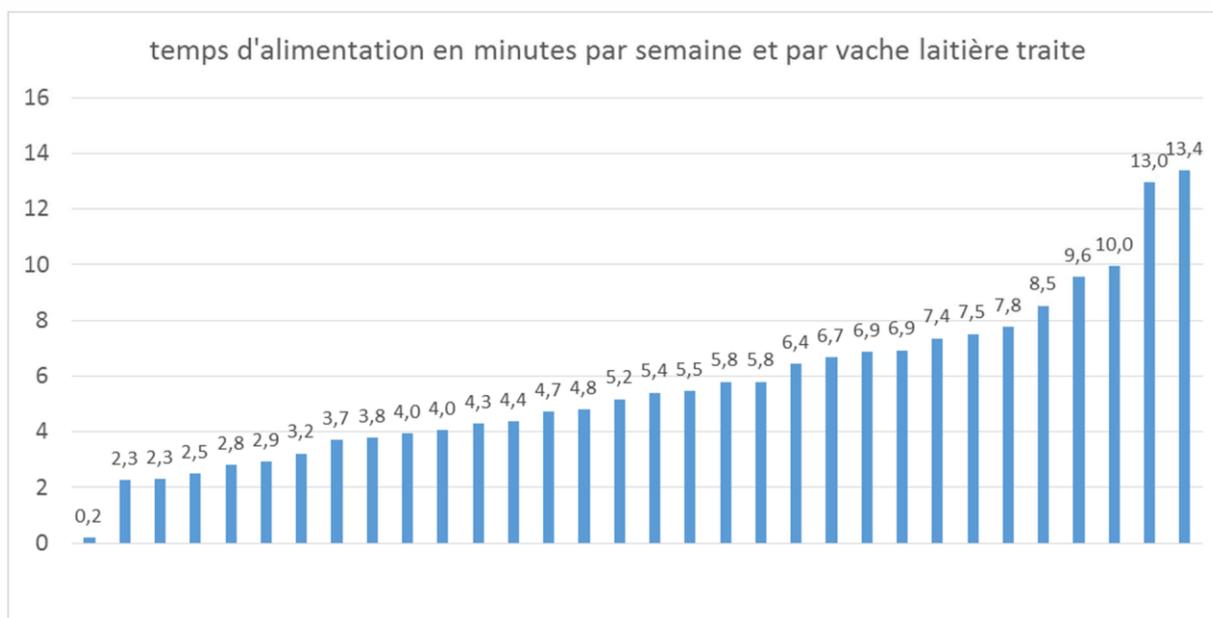


ALIMENTATION HIVERNALE DES VACHES LAITIÈRES

L'alimentation hivernale des vaches laitières comprend l'affouragement et la complémentation. L'affouragement regroupe les travaux de préparation et de nettoyage du front d'attaque des silos, la distribution des fourrages, le nettoyage de l'auge mais également le remplissage de la cuisine dans le cas d'un robot. La complémentation comprend la distribution des concentrés ainsi que le broyage des céréales et l'approvisionnement des cellules.

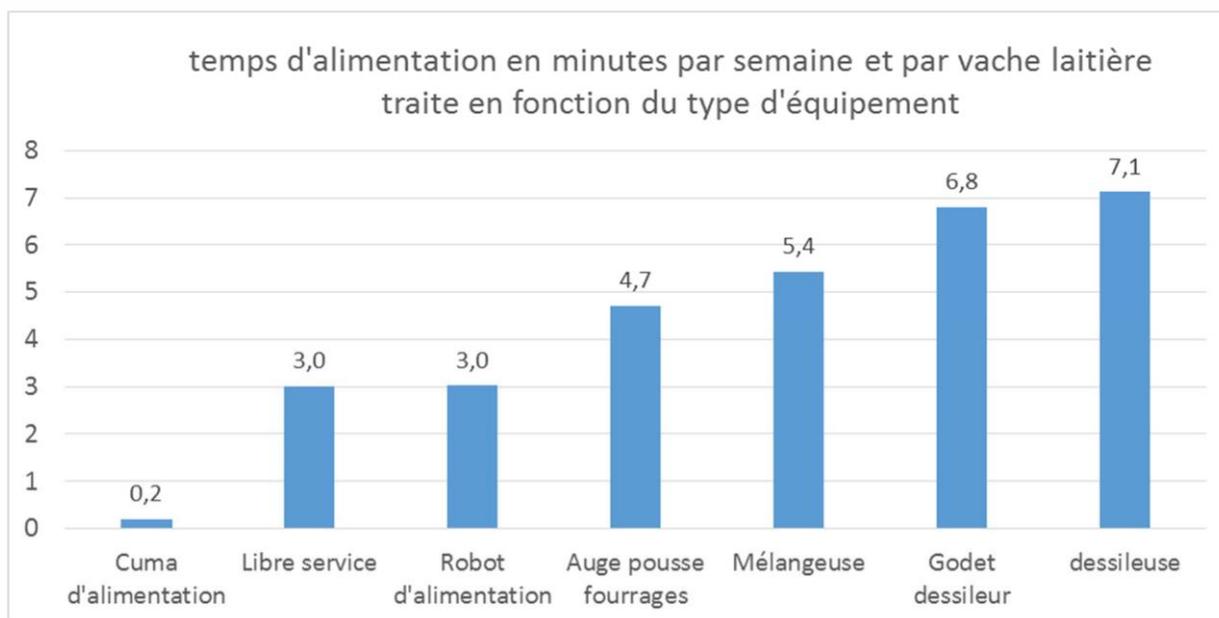
	Minutes / jour	Minutes/semaine/ VL traite
Temps d'alimentation	56	5,7
Dont affouragement	51	5,1
Dont complémentation	5	0,6

L'alimentation des vaches laitières prend en moyenne 1 h par jour pour un troupeau de 73 vaches traites. Ramenée à la vache traitée, l'alimentation demande environ 5,7 minutes par semaine dont 5,1 minutes d'affouragement et seulement 0,6 minutes de complémentation.



Le temps d'alimentation est cependant très variable allant de 1,6 min/semaine/vache traitée pour les 10% plus rapides contre 12,1 min/semaine/vache traitée pour les 10% plus lents.

La moitié de cette variabilité s'explique par le matériel utilisé pour distribuer les fourrages : quelques secondes par vache et par semaine en déléguant l'alimentation, 3 minutes avec du libre-service ou un robot d'alimentation, 5 minutes avec une mélangeuse et plus de 7 minutes avec une dessileuse.



Ensuite, la simplification de la conduite est aussi source de gain de temps avec le recours à une ration complète ou la distribution d'un seul fourrage.

Plus globalement l'organisation des circuits et des tâches reste importante pour ne pas perdre de temps : le nombre de tours de distribution donc indirectement le volume du matériel, la distance entre les lieux de stockage et de distribution, le regroupement des lieux de distribution et leur accessibilité, la distribution sans descendre du tracteur...

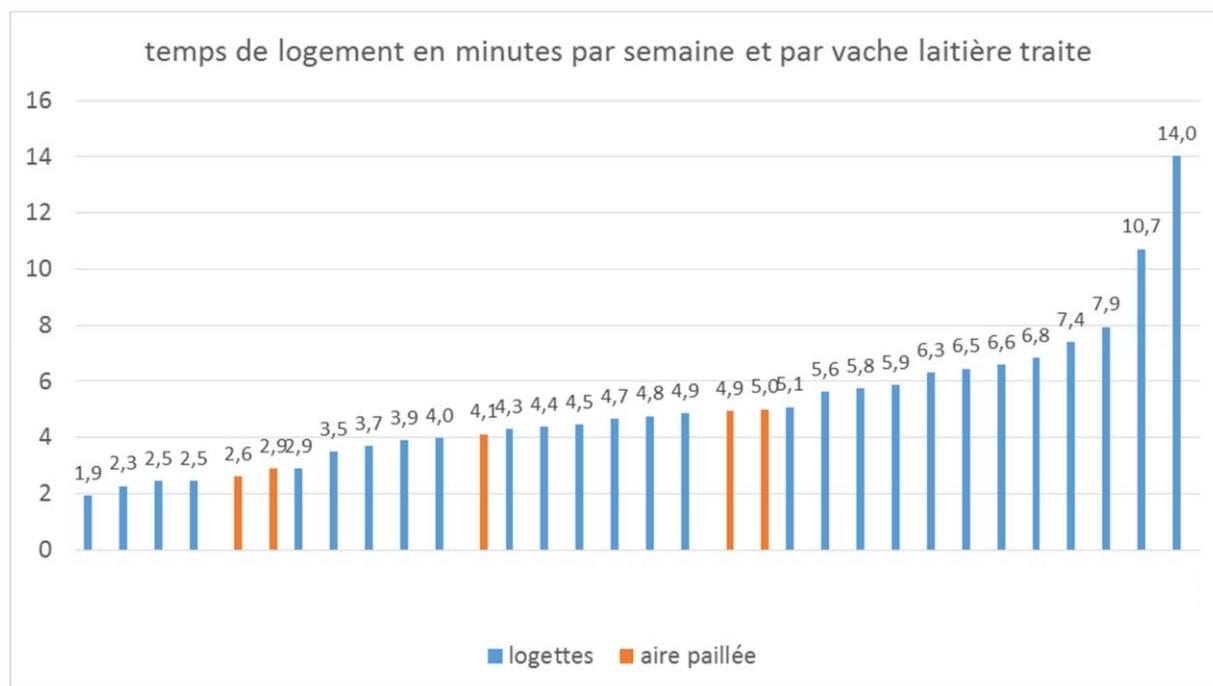
Du côté de la complémentation, les exploitations les plus rapides sont celles équipées d'un DAC / robot de traite, d'alimentateurs en salle de traite ou celles qui distribuent une ration complète.

LOGEMENT HIVERNAL DES VACHES LAITIERES

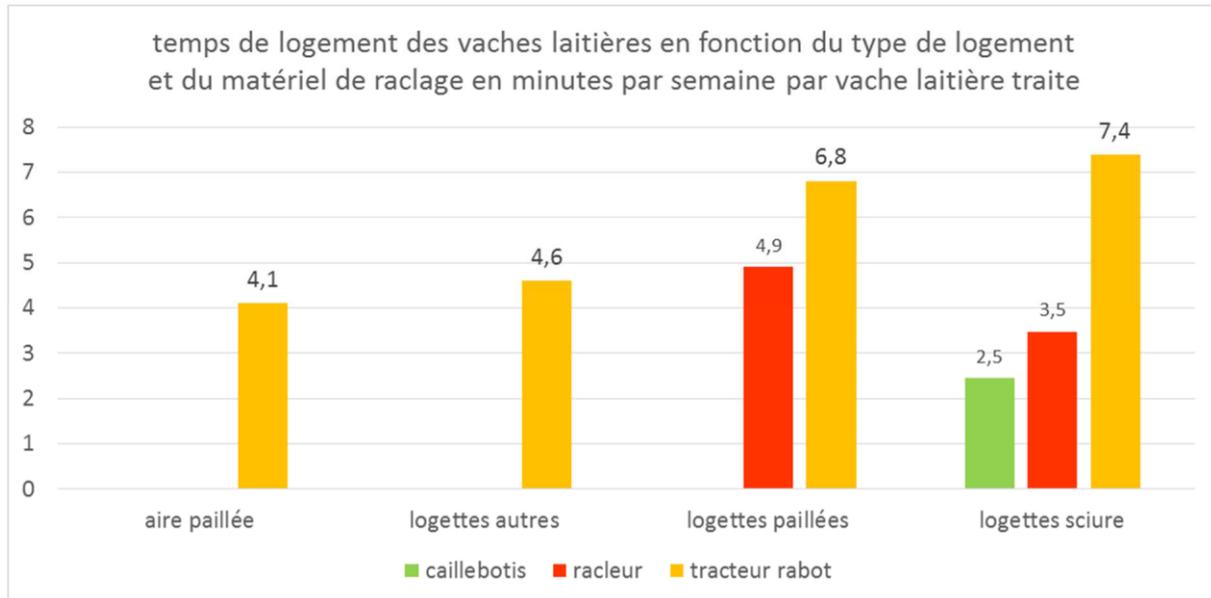
Le logement comprend le raclage et le paillage des bâtiments occupés par les animaux. Ce temps peut parfois intégrer des tâches associées comme l'observation des animaux, le contrôle des niveaux d'eau.

	Minutes / jour	Minutes/semaine/ VL traite
Temps logement	53	5,1
Dont raclage	29	2,7
Dont paillage	24	2,4

Le logement des vaches laitières prend en moyenne 53 min par jour pour un troupeau de 73 vaches traites. Ramenée à la vache traite, le logement demande environ 5,1 min/semaine. Raclage et paillage se répartissent pratiquement à part égale avec 2,6 min/semaine/vache pour le raclage et 2,4 min/semaine/vache pour le paillage.



Le temps de logement est cependant très variable allant de 2,2 min/semaine/vache traite pour les 10% plus rapides contre 10,9 min/semaine/vache traite pour les 10% plus lents.



Le temps passé au logement des vaches laitières est fonction du matériel et des pratiques associées au type de bâtiment. Les différences sont plus importantes au sein d'un type de bâtiment qu'entre type de bâtiment.

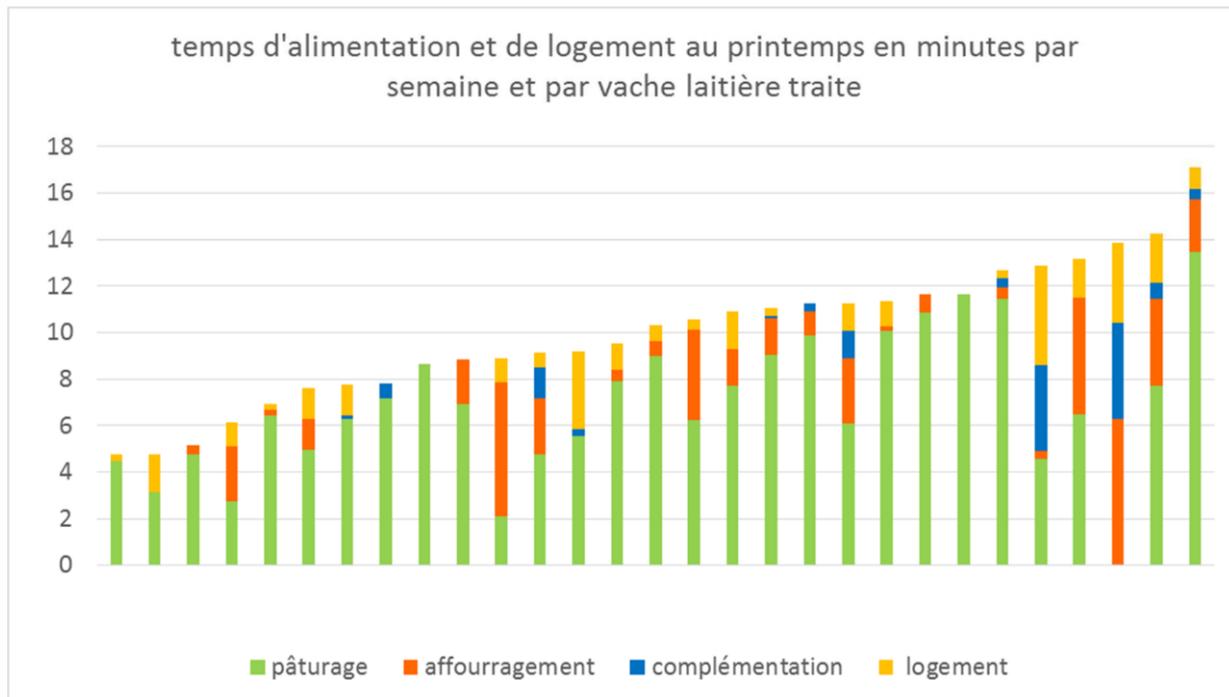
En système logettes, la présence de caillebotis ou de racleur automatique est source de gain de temps. Les logettes sciure comparativement aux logettes paillées demandent moins de temps de paillage, d'autant plus si les éleveurs ont investi dans du matériel de distribution de sciure et de nettoyage des logettes. Les 10% d'élevages plus lents consacrent du temps au nettoyage des logettes ou perdent du temps dans le raclage des différents couloirs et les passages de logettes.

En aire paillée, l'utilisation d'une pailleuse limite fortement le temps consacré au logement. Par contre, le retournement des bouses, l'étalement manuel de la paille expliquent le temps passé supplémentaire chez 10% des élevages moins efficaces.

ALIMENTATION ET LOGEMENT DES VACHES LAITIÈRES AU PRINTEMPS

	Minutes / jour	Minutes/semaine/ VL traitée
Temps alimentation et logement au printemps	94 (1h34)	9,9
Dont temps affouragement et complémentation	19	2,1
Dont temps pâturage	65 (1h05)	6,7
Dont temps logement	10	1,1

Au printemps, le temps autour de l'alimentation et du logement comprend le pâturage (69%), la distribution de fourrages stockés et de concentrés (20%) et l'entretien du logement occupé par les vaches traitées (11%). Il prend environ 1h30 par jour ou 9,9 min/semaine/vache traitée. Comparativement à l'hiver, le temps gagné sur ces mêmes tâches est pratiquement de 1 min/semaine/vache traitée.



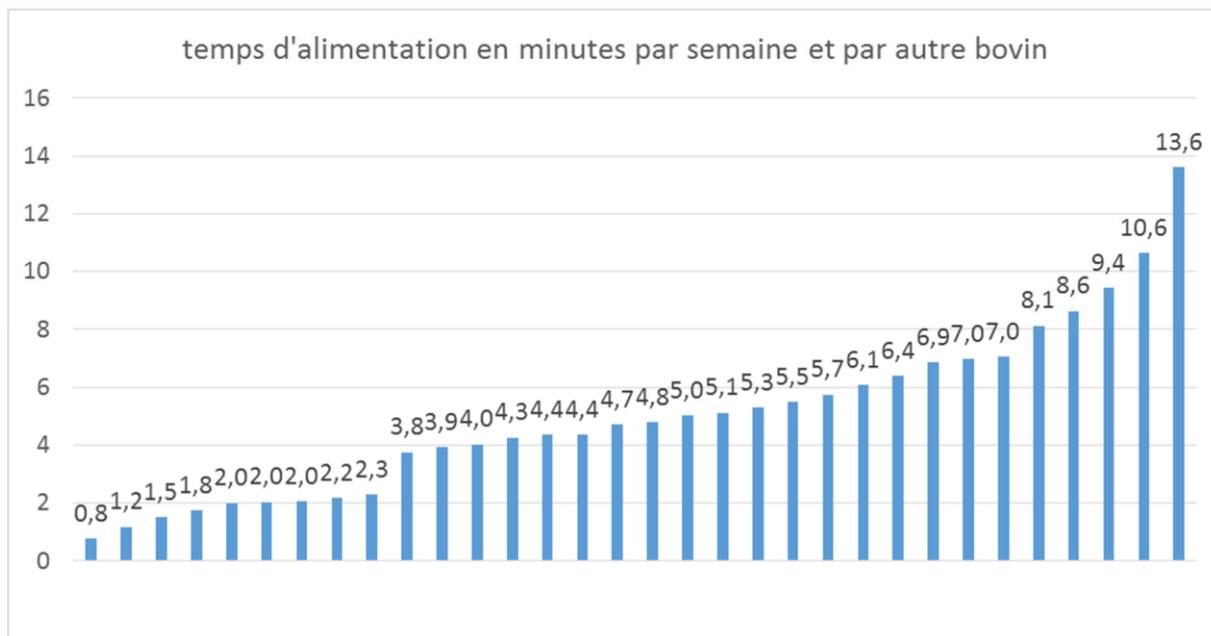
Les écarts observés entre les exploitations vont de 5 minutes pour les 10% plus rapides à 17 minutes par semaine et par vache traite pour les 10% plus lents soit du simple au triple.

Ces différences s'expliquent notamment par le temps des trajets des éleveurs vers les pâtures. Les plus rapides vont y passer moins de 15 minutes par jour alors que les plus lents y consacrent parfois jusqu'à 1 heure par jour. Le temps est fonction des distances entre les parcelles et les bâtiments, du moyen de locomotion mais aussi de la technique de pâturage. Une autre explication est la part d'aliments distribués au printemps et l'entretien des bâtiments qui y est associé. Les autres tâches liées au pâturage contribuent également à augmenter le temps lié au pâturage comme l'observation des animaux, le suivi des clôtures et de la pousse de l'herbe ou la gestion de l'eau.

ALIMENTATION ET LOGEMENT DES GENISSES EN HIVER

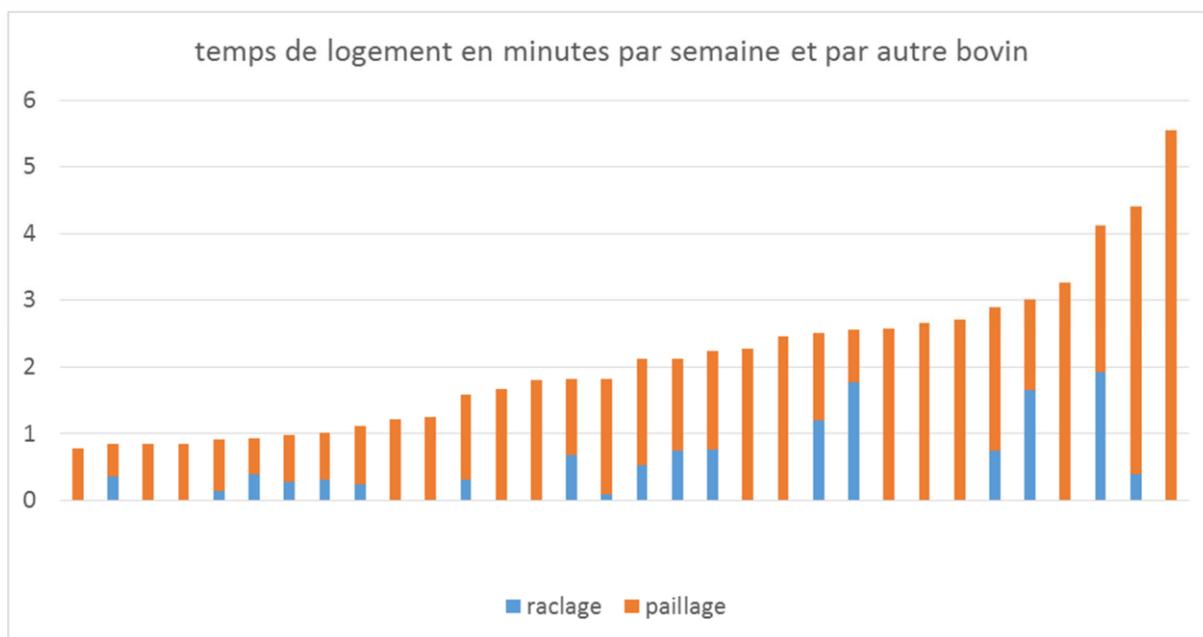
	Minutes / jour	Minutes/semaine / autres bovins
Temps d'alimentation	60	5,0
Temps logement	25	2,1
Dont raclage	5	0,4
Dont paillage	20	1,7

L'alimentation des génisses, vaches tarées et des autres bovins prend en moyenne 1 h par jour en hiver. Ramenée par animal, l'alimentation demande environ 5 min/semaine avec une variabilité importante de 1,6 min/semaine pour les 10% plus rapides contre 9,2 min/semaine pour les 10% plus lents.



Comme pour les vaches laitières, le recours à la délégation de l'alimentation ou l'automatisation de l'alimentation voir le maintien d'un libre-service font gagner du temps.

De plus, pour les génisses et les autres bovins, l'impact des bâtiments et de la conduite d'élevage est important : des locaux bien agencés et regroupés au siège d'exploitation ainsi que des distributions de fourrages non journalières sont des sources de gain de temps.



Le logement des génisses laitières et des autres bovins prend en moyenne 25 min par jour soit moitié moins que pour les vaches. Ramené à l'animal, le logement des génisses et autres bovins demande environ 2,1 min/semaine dont 1,7 min de paillage et moins de 0,4 min de raclage. La variabilité est également importante avec 0,8 min/semaine/autre bovin pour les 10% plus rapides contre 4,7 min pour les 10% plus lents.

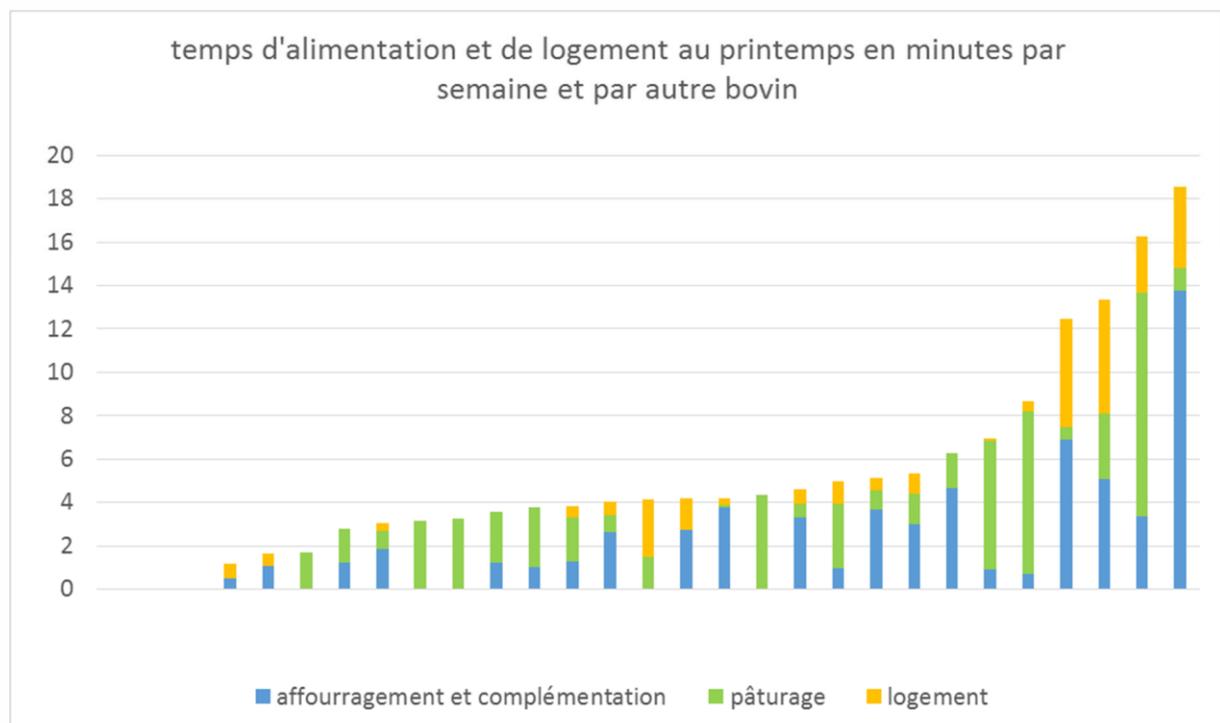
Le temps consacré au logement est essentiellement du temps de paillage, la majorité des animaux étant dans des bâtiments paillés avec aire d'exercice ou trottoir.

Les 10% d'élevages les plus rapides se caractérisent par des bâtiments fonctionnels, regroupés et bien agencés. Ils ont également simplifié la conduite en limitant la fréquence de paillage et raclage à 1 ou 2 fois par semaine. La présence d'une pailleuse ou d'un racleur automatique limite également le temps passé dans le bâtiment.

ALIMENTATION ET LOGEMENT DES GENISSES AU PRINTEMPS

	Minutes / jour	Minutes/semaine/ autres bovins
Temps alimentation et logement	55	4,8
Dont temps affouragement et complémentation	19	1,8
Dont temps pâturage	28	2,1
Dont temps logement	8	0,9

Au printemps, le temps d'alimentation et de logement prend moins d'1 heure par jour soit 4,8 min/semaine/autres bovins. Les éleveurs gagnent 2,3 min/semaine/autre bovin en comparaison à la période hivernale. Le temps gagné provient autant de l'alimentation que du logement.



Les écarts sont cependant importants, essentiellement du fait de 4 élevages qui gardent des génisses en bâtiment au printemps ce qui demande du temps d'affouragement et d'entretien des bâtiments.

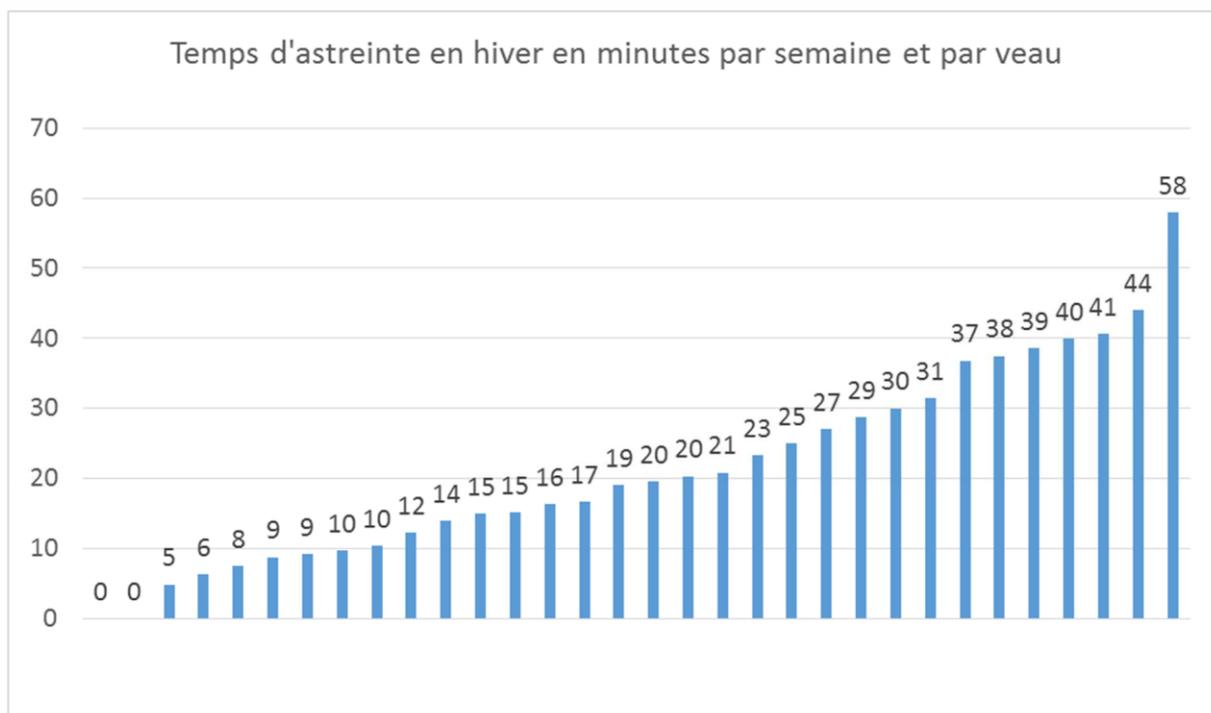
ALIMENTATION ET LOGEMENT DES VEAUX EN HIVER

	Minutes / jour	Minutes/semaine/ veau
Temps consacré aux veaux	37	23
Dont alimentation	31	19
Dont logement	6	4

La gestion des veaux comprend l'alimentation et l'entretien du logement (paillage et curage). Il faut en moyenne 23 min/semaine/veau. Les plus efficaces passent 3 fois moins de temps que la moyenne et 5 fois moins que les moins rapides (calcul sur les quarts). La taille de l'atelier a peu d'effet.

Les éleveurs de notre échantillon améliorent en moyenne :

- ✓ de 4 min par veau en alimentant au lait entier au lieu de la poudre ;
- ✓ de 3 min par veau en passant de 13-14 repas à 6-7 repas.



Ces moyennes cachent en fait de fortes disparités liées aux équipements et aux aménagements de la nurserie.

TEMPS ANNUEL POUR UNE GENISSE PRODUITE

Avec en moyenne 23 minutes par semaine et par veau, 7,1 minutes par semaine par bovin en hiver et 4,7 minutes au printemps, il faut 14 - 15 heures par an d'astreinte pour élever une génisse.

APPROCHE ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL

Astreinte hiver		Heures / semaine	Nombre d'animaux	Minutes / semaine / animal
Traite robotisée	Vaches laitières	27	70	23
	Génisses et autres bovins	14	83	10
Traite manuelle	Vaches laitières	47	74	38
	Génisses et autres bovins	14	103	8

Astreinte printemps		Heures / semaine	Nombre d'animaux	Minutes / semaine / animal
Traite robotisée	Vaches laitières	17	61	17
	Génisses et autres bovins	11	73	9
Traite manuelle	Vaches laitières	38	69	33
	Génisses et autres bovins	9	92	6

En extrapolant le temps d'astreinte hiver autour des animaux à l'année entière...

Astreinte annuelle		Heures / an / animal
Traite robotisée	Vaches laitières	20
	Génisses et autres bovins	9
Traite manuelle	Vaches laitières	33
	Génisses et autres bovins	7

En extrapolant le temps d'astreinte printemps autour des animaux à l'année entière...

Astreinte annuelle		Heures / an / animal
Traite robotisée	Vaches laitières	14,5
	Génisses et autres bovins	8
Traite manuelle	Vaches laitières	29
	Génisses et autres bovins	5

En extrapolant le temps d'astreinte autour des animaux à l'année entière avec 6 mois printemps et 6 mois hiver...

Astreinte annuelle		Heures / an / animal
Traite robotisée	Vaches laitières	17
	Génisses et autres bovins	8
Traite manuelle	Vaches laitières	31
	Génisses et autres bovins	6

Soit pour une exploitation de 120 VL et 140 autres bovins, une astreinte annuelle de 4560 heures en exploitation avec salle de traite.

EVOLUTION DU TRAVAIL ENTRE 2003 ET 2018

Réseau INOSYS		UTH	Nombre de vaches laitières traites	Nombre de bovins
2003	Hiver	1,9	41	94
	Printemps	1,8	38	97
2018	Hiver	1,9 (1,5)	74 (70)	177 (153)
	Printemps	1,9 (1,5)	69 (60)	161 (134)

() Élevages avec robot de traite

En 12 ans les cheptels des élevages de nos 2 échantillons ont augmenté de plus de 50%. En parallèle, la main d'œuvre a très peu varié.

Travail d'astreinte hivernale hebdomadaire

Réseau INOSYS	Traite	Veaux	Alimentation	Logement	Autres	Heures/ semaine	Heures/ semaine / UTH	Min / semaine / animal
2003	23	4	14	6		47	25	31
2018 (robot traite)	30 (7)	4 (8)	14 (12)	9 (9)	4 (5)	61 (40)	32 (26)	22 (16)

Malgré une hausse nette de l'efficacité du travail entre les 2 périodes d'observation (un gain de 9 mn par animal par semaine), le travail d'astreinte dans les exploitations a augmenté de 14 h par semaine. Elle n'a pas été suffisante pour compenser l'évolution des tailles d'exploitation. C'est le temps de traite qui a été le plus impacté (+7h par semaine). Seules les exploitations avec robot de traite ont pu en automatisant maintenir le temps de travail d'astreinte par UTH.

Travail d'astreinte au printemps hebdomadaire

Réseau INOSYS	Traite	Veaux	Alimentation	pâturage	Logement	Autres	Heures/ semaine	Heures/ semaine / UTH	Min / semaine / animal
2003	20	2	3	9	1		35	19	23
2018 (robot traite)	25 (7)	3 (3)	4 (5)	11 (8)	2 (4)	2 (1)	47 (28)	25 (19)	18 (13)

Les tendances sont les mêmes au printemps, même si l'augmentation de l'efficacité du travail est plus modeste.

La traite en hiver

Réseau INOSYS	Heures/ semaine	Minutes / semaine / VL traite	Nombre de VL traites
2003	23	34	41
2018 (robot de traite)	30 (7)	25 (7)	74 (70)

Aujourd'hui, 8 heures supplémentaires sont nécessaires pour traire les vaches dans les élevages. En 2003, 23 heures pouvaient être réalisées par un trayeur, cela devient beaucoup plus pénible lorsqu'il s'agit de brancher 74 vaches 7j/7 en 2018. Le robot apporte un réel confort pour notamment réduire les troubles musculo-squelettiques.

Affouragement et logement hivernal des vaches laitières

Réseau INOSYS	Alimentation	Logement	Heures / semaine	Minutes / semaine / VL	Nombre de VL traites
2003	6	5	11	15	41
2018	7	6	13	11	73

Les gains de productivité en 2018 s'expliquent par des équipements supplémentaires. Nous avons notamment des robots d'alimentation qui n'existaient pas en 2003 et un tiers des élevages ont une mélangeuse. C'est plus de 4 minutes par vache et par semaine qui sont gagnées en hiver sur ces postes alimentation, raclage et paillage.

Affouragement et logement au printemps du troupeau (hors veaux)

Réseau INOSYS	Pâturage	Alimentation	Logement	Heures / semaine	Minutes / semaine / animal	Nombre d'animaux
2003	9	3	1	13	9	92
2018 (robot traite)	11 (8)	4 (5)	2 (4)	17 (16)	8 (7)	161 (134)

Des gains de productivité sont aussi observés sur l'entretien des animaux au printemps, mais avec l'augmentation de la taille des troupeaux c'est plus de 4h d'astreinte par semaine qui sont à dégager.

Document édité par la Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou – 35042 Rennes Cedex – www.synagri.com
Février 2020 – Réalisation : Sophie Tirard

Ont contribué à ce dossier :

Nadine ABGRALL – Chambre d'agriculture de Bretagne – Tél : 02 98 41 33 16
Tanguy BODIN – Chambre d'agriculture de Bretagne – Tél : 02 97 74 20 39
Denis FOLLET – Chambre d'agriculture de Bretagne – Tél : 02 96 79 21 64
Sophie TIRARD – Chambre d'agriculture de Bretagne – Tél : 02 23 48 27 39

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

